



La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie ;Labate Simon ;Lambrecht Marie-Laurence (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Les étudiants de COMU MA1 qui ont suivi le cours <b>LNEER1330</b> (correspondant au niveau B1 du CECR) ou un cours de niveau équivalent seront automatiquement autorisés à s'inscrire pour le cours <b>LNEER2501</b> .
Thèmes abordés	Le cours est articulé autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et les futurs besoins professionnels des étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Compréhension à la lecture : niveau B2 du CECR</b></p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. L'étudiant possèdera un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.</li> <li>• Pouvoir lire un rapport de réunion, une note de service, une offre d'emploi.</li> </ul> <p><b>Compréhension à l'audition : niveau B2- du CECR</b></p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait et dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation.</li> <li>• Pouvoir comprendre la plupart des journaux et des magazines télévisés.</li> <li>• Dans le cadre d'une conversation pouvoir comprendre en détail ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant.</li> </ul> <p><b>Expression orale : niveau B2- du CECR</b></p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir faire un exposé clair, préparé, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses.</li> <li>• Pouvoir prendre en charge une série de questions après l'exposé avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à l'apprenant lui-même.</li> <li>• Pouvoir communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni de l'autre.</li> <li>• Pouvoir participer activement à une conversation dans des situations (professionnelles), présenter et défendre ses opinions lors de réunions, débats, conversations téléphoniques.</li> </ul> <p><b>Expression écrite : niveau B1 du CECR</b></p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir écrire un texte simple sur des sujets d'intérêt général - Pouvoir écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants.</li> <li>• Pouvoir rédiger un courrier simple et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel.</li> </ul> <p><b>Code</b></p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/- 2000 mots) et extension du vocabulaire général et spécifique au monde du travail.</li> <li>• Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</li> </ul>

	<p><b>Culture</b></p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Le cours est en EVALUATION CONTINUE, avec diverses composantes, toutes évaluées PENDANT LES PERIODES DE COURS (sauf pour les composantes passées à la session d'août/septembre):</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 2 Tests écrits au Q1 sur le vocabulaire du syllabus (par thème): 10% de la cote finale</li> <li>2. Présentation du profil Linked en néerlandais (Q1): 10% de la cote finale</li> <li>3. Interview d'embauche (Q1): 10% de la cote finale</li> <li>4. Rédaction d'une lettre de motivation (Q1): 5% de la cote finale</li> <li>5. 1 test écrit au Q2 sur le vocabulaire du syllabus: 5% de la cote finale</li> <li>6. 1 test écrit au Q2 sur le vocabulaire des présentations: 10% de la cote finale</li> <li>7. Présentation orale en paire au Q2 (en lien avec le journal télévisé de la VRT): 10% de la cote finale</li> <li>8. En paire, montage vidéo d'un événement en Flandre auquel les étudiants assistent + interviews sur place de personnes néerlandophones (Q2): 10% de la cote finale</li> <li>9. Test oral (réunion) en groupe de 3/4/5 étudiants : simulation d'une situation réelle de communication en entreprise (Q2): 10% de la cote finale.</li> <li>10. Test oral individuel : discussion au sujet d'un dossier de lecture (Q2): 15% de la cote finale</li> <li>11. Participation au cours Q1 + Q2: 5% de la cote finale</li> </ol> <p>En JANVIER, les étudiants obtiennent une cote (partielle) portant sur les 4 composantes du Q1.</p> <p>En JUIN, les étudiants obtiennent une cote portant sur le Q1 ainsi que sur les 6 composantes du Q2 +les points de participation du Q1 et Q2.</p> <p>Pour la session de SEPTEMBRE, toutes les composantes du Q1 et du Q2 sont comprises. L'étudiant(e) doit repasser toutes les composantes du Q1 et Q2 pour lesquelles il/elle a obtenu moins de 10/20. Les composantes pour lesquelles l'étudiant(e) a obtenu 10/20 ou plus au cours de l'année académique écoulée sont maintenues pour cette session de septembre, l'étudiant(e) ne repasse pas les composantes réussies. Si l'étudiant n'a pas suivi les cours et donc pas passé les différentes parties de l'évaluation permanente, il devra repasser la totalité des parties à la session de septembre. Les présentations se feront en individuel.</p> <p><b>Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires.</b> Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente entraînera un '0' pour ce même test ; une absence à un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation.</p> <p><b>ABSENCE</b> : Un M en décembre -&gt; possibilité de présenter en janvier sur appréciation du jury après respect de la procédure mentionnée ci-dessous:</p> <p>En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie), le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire avec en copie le professeur et coordinateur de cours.</p> <p><b>Article 103.</b> – Toute étudiante ou tout étudiant inscrit aux examens et qui est empêché de se présenter à l'un ou à plusieurs d'entre eux <b>notifie sans retard au président ou à la présidente du jury et à l'administration facultaire</b> le motif de son absence. Au plus tard le jour qui suit la fin de l'empêchement, elle ou il remet à l'administration facultaire l'original des pièces justificatives éventuelles, c'est-à-dire un certificat médical ou tout autre document dont la force probante est laissée à l'appréciation souveraine du président ou de la présidente du jury. Toutefois, lorsque ce jour est un samedi, un dimanche, le 27 septembre ou un jour férié légal, le jour de la remise des pièces est reporté au plus prochain jour qui ne soit l'un de ceux-ci.</p> <p><b>Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session.</b></p> <p>En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du <i>Règlement général des études et des examens</i> de l'UCLouvain, <b>que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure</b> dans l'année académique.</p> <p><b>NOTE DE PRESENCE</b></p> <p>Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation; l'étudiant-e ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2.</p> <p><b>En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant-e seront prises en compte.</b></p> <p><b>Les intelligences artificielles (IA) génératives</b> doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours est principalement axé sur la production orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire).</p> <p>Les différentes techniques de communication professionnelle seront apprises et mises en pratique : réunions, jeux de rôles, débats, présentations, rédaction écrite d'une lettre formelle;</p> <p>Les étudiants réaliseront une page LinkedIn en néerlandais et la présenteront au cours.</p> <p>Les étudiants se déplaceront par ailleurs en Flandre où ils assisteront à un événement et intervieweront des néerlandophones. Ils en réaliseront un montage son.</p> <p>Les étudiant(e)s travailleront en paire pour le travail en Flandre ainsi que pour la présentation en lien avec le journal télévisé de la VRT.</p> <p>Des réunions auront lieu au cours en groupes.</p>

Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise du code : vocabulaire général et spécifique, grammaire, prononciation</li> <li>• Maîtrise des fonctions langagières pour la communication orale: introduire, expliquer, opposer, négocier, conclure, exprimer accord ou désaccord, interrompre, gérer une discussion informelle ou une réunion, exprimer une opinion etc.</li> <li>• Interaction dans des situations de la vie courante ou des environnements professionnels</li> <li>• Présentations orales</li> <li>• Exercices d'entretien d'embauche et rédaction de lettre de motivation</li> </ul>
Ressources en ligne	<p>Lien Moodle: <a href="#">LNEER2501</a>                  La page Moodle est utilisée pour les inscriptions au cours (choix du groupe).</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nederlands, séminaire d'insertion professionnelle, LNEER2501</li> </ul>
Autres infos	<p><b>La présence au cours</b> est obligatoire. A partir de deux absences injustifiées par quadrimestre, l'étudiant(e) obtiendra 0/10 pour les points de participation du quadrimestre en question.</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	CORP2M	3		
Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication	STIC2M	3		
Master [120] en journalisme	EJL2M	3		